

REGLEMENT DU FOOTBALL A 5



CARACTERISTIQUES et ORGANISATION DU FOOTBALL A 5

Le football à 5 concerne les joueurs licenciés U6, U7, U8 et U9.

Les règles de cette pratique sont adaptées à l'âge des enfants, permettant d'être avant tout un JEU LUDIQUE et EDUCATIF. Cet ESPRIT doit être préservé par les éducateurs et dirigeants.

L'objectif de cette pratique est de permettre aux jeunes joueurs de s'exprimer le plus possible dans un climat de confiance avant de développer leur envie de jouer au football ainsi que leur qualité technique, tactique, physique et mentale.

L'objectif des éducateurs sera de FAIRE JOUER LES ENFANTS :

- *en veillant à un temps de jeu maximal pour tous (la pratique permet la progression- savoir faire)*
- *en respectant leur évolution (progression sportive, évolution intellectuelle – savoir faire)*
- *en donnant envie de continuer la pratique du football tout en proposant des entraînements adaptés (pouvoir faire),*
- *en éduquant les enfants à la pratique sportive (savoir, savoir être, connaissance des règles du jeu, connaissance des règles de vie).*

Pour cela, des principes sont appliqués dans **l'organisation de la pratique** :

- les U6/U7 sont dissociés des U8/U9 et constituent donc 2 catégories différentes ;
- des plateaux de secteur sont organisés pour chaque catégorie ;
- **toute forme de compétition est bannie** (y compris dans les tournois organisés par les clubs);
- chaque catégorie joue en moyenne 1 fois tous les 15 jours (hors vacances scolaires) ;
- des événements festifs sont organisés au cours de l'année (journées d'accueil, plateau de Noël, Journée Nationale des Débutants ;

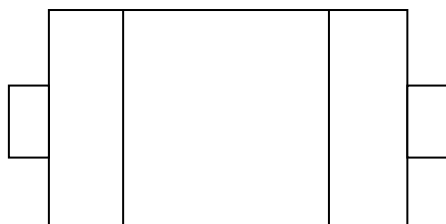
Pour permettre un bon fonctionnement des plateaux, le District organisera les groupes (selon des critères géographiques), et la répartition des terrains (après avoir reçu les vœux d'organisation de plateau).

Les équipes seront convoquées par le District aux dates concernées. En cas d'absence ou de retards récurrents, des sanctions seront prises (avertissement, puis amende financière).

Une fois sur le plateau, les équipes devront se présenter à la personne responsable du plateau avec la feuille de match remplie à cet effet.

Il est rappelé que pour participer à un plateau les joueurs doivent avoir 5 ans révolus.

LOI 1 – LE TERRAIN DE JEU



Terrain 5x5 : 30m x 20m.

Surface à 6mètres (le GB peut se saisir du ballon dans toute la surface.

Taille des buts : 4m x 1m80 (constris et piquets tolérés) ;
Veillez à ce que les plots ou buts utilisés soient fixés au sol, ou lestés convenablement !

Point de penalty : à 6mètres

LES PLATEAUX : selon la dimension du terrain adulte, 4, 5, ou 6 terrains peuvent être tracés.

<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>
<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>

<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>
<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>	<u>TERRAIN n°</u>

Dès que possible, il est préconisé de mettre en place (sur des terrains disponibles ou sur les côtés) :

- des ateliers techniques pour les U6, U7, U8 et U9,
- pour les U6/U7, des terrains de 3x3 sans GB (25m x 15m),
- pour les U6/U7, des terrains de 3x3 avec GB (25m x 15m),
- pour les U6/U7, des terrains de 4x4 sans GB (30m x 20m).

LOI 2 – LE BALLON

Les ballons T3 doivent être utilisés.

En cas de problèmes particuliers les T4 sont tolérés.

LOI 3 – LE NOMBRE de JOUEURS

Le principe du football d'animation est de **faire jouer tous les enfants** au maximum.

Cependant, dans un souci d'organisation, il est préconisé de se présenter avec 5 joueurs :

- au minimum 3 pour les U6/U7 (afin qu'ils participent aux ateliers et jeux réduits),
- au minimum 4 pour les U8/U9 (dans ce cas là ils peuvent participer aux matchs).

Il est également préconisé de ne venir qu'avec 1 seul remplaçant de façon à répartir équitablement le temps de jeu entre tous les joueurs. Cependant 3 remplaçants sont tout de même tolérés.

Chaque joueur doit participer à chaque rencontre.

Les changements se font à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu, en évitant de perdre du temps.

Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et à ce titre revenir sur le terrain.

Tout participant doit être licencié, et être en mesure de présenter sa licence le jour du plateau.

Tout participant doit être inscrit sur la feuille de match du plateau.

Il est rappelé que pour participer à un plateau les joueurs doivent avoir 5 ans révolus.

SURCLASSEMENT et SOUS CLASSEMENT:

Conformément aux règlements généraux de la FFF :

- 3 U7 au maximum peuvent jouer avec des U8/U9, s'ils ne présentent pas de contre indication médicale sur la licence ou demande de licence ;
- 3 U9 au maximum peuvent jouer avec des U10/U11, s'ils ne présentent pas de contre indication médicale sur la licence ou demande de licence ;
- 2 U8 peuvent jouer avec des U7 à condition que cela respecte l'esprit du football d'animation (pas de compétition, permettre aux enfants de jouer à des niveaux qui leur corresponde)
- Les filles U10 (sans limite de nombre) peuvent jouer avec les U8/U9.

LOI 4 – L’EQUIPEMENT

Les joueurs portent de préférence des chaussures à crampons multiples.
Les chaussures de tennis et de basket sont tolérées.

Le port de protège-tibias est obligatoire.

LOI 5 et 6 – ARBITRES et ARBITRES ASSISTANTS

Un responsable d’équipe, un accompagnateur ou un jeune cadre technique assure la direction du jeu.

Ils doivent obligatoirement être licenciés.

Il est recommandé de se placer **à l’extérieur du terrain.**

LOI 7 – TEMPS de JEU

Le temps de jeu ne doit pas dépasser **50 minutes pour les U8/U9.**

Le temps de jeu ne doit pas dépasser **40 minutes pour les U6/U7.**

Les organisateurs de plateaux ne doivent pas dépasser ce temps de jeu. Tout plateau et tournoi ne pourrait être homologué si cet aspect n’était pas respecté : les organisateurs seraient en infraction.

LOI 8 – COUP d’ENVOI et REPRISE DU JEU

Identique à celle du football à 11. Les joueurs adverses doivent se trouver à une distance de 4 mètres.

LOI 9 – BALLON en JEU et HORS DU JEU

Identique à celle du football à 11, sauf pour **les touches qui se font au pied :**

- Soit en conduite, après avoir immobilisé le ballon derrière la ligne,
- Soit sur une passe, après avoir immobilisé le ballon derrière la ligne.

LOI 10 – BUT MARQUE

Identique à celle du football à 11.

LOI 11 – HORS JEU

Pas de hors-jeu pour le football à 5.

LOI 12 – FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTI SPORTIF

Toutes les fautes seront sanctionnées par un coup franc direct, tiré à l’endroit où s’est produite la faute.
Les joueurs adverses devront être à une distance minimale 4 mètres.

LOI 13 – COUPS FRANCS

Tous les coups-francs sont directs.

LOI 14 – COUP DE PIED DE REPARATION

Toutes les fautes commises dans la surface donnent lieu à un coup de pied de réparation. Celui est à 6 mètres du but (donc sur la ligne de la surface).

LOI 15 – RENTREE DE TOUCHE

Elles s’effectuent au pied : soit en conduite de balle, soit sur une passe au sol obligatoire, après avoir immobilisé le ballon derrière la ligne.

Comme pour le football à 11, les adversaires doivent se trouver à deux mètres du joueur qui effectue la touche.

LOI 16 – COUP DE PIED DE BUT

Il se joue dans la surface de réparation des 6 mètres.

LOI 17 – COUP DE PIED DE COIN

Identique au football à 11. La distance à respecter par les adversaires au moment de la frappe est de 4 mètres.